CANTON DE VAUD

207147

COMMUNE DE ROPRAZ

# MODIFICATION AU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION MIS EN VIGUEUR LE 2 OCTOBRE 2001

«Ussières»

## SITUATION

**Echelle 1 : 1'000**

Mézières, le 9 août 2022

**GEMETRIS SA**, ing. géomètre breveté, Grand'Rue 1, **1083 MEZIERES**
Tél. : 021 903 22 51 - E-mail : mezieres@gemetris.ch

Approuvé par la Municipalité de Ropraz
dans sa séance du . 8 août 2022 . . . . .

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique
du 23 août . . . . . au 22 septembre 2022

Au nom de la Municipalité
Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil Général de Ropraz
dans séance du . 10.10.2022 . . . . . .

Le Président Le Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent du canton de Vaud
Lausanne, le . 19 SEP. 2023 . . . . . .

La Cheffe du Département :

Entrée en vigueur le : 19 SEP. 2023 . . . . .

## Parcelle concernée

| N° parcelle | Propriétaire | Surface |
|---|---|---|
| 421 | Commune de Ropraz | 2'706 m² |

## Légende

- Périmètre du plan partiel d'affectation "Ussières"
- Périmètre de modification du plan partiel d'affectation
- Zone de desserte 15 LAT

## Modification du règlement

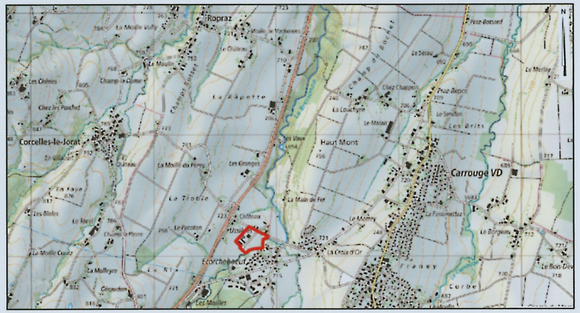
Le règlement du plan partiel d'affectation "Ussières", mis en vigueur le 2 octobre 2001, est modifié comme suit à l'intérieur du périmètre de modification du plan :

**Article 2.7, Zone de desserte 15 LAT : (nouveau)**

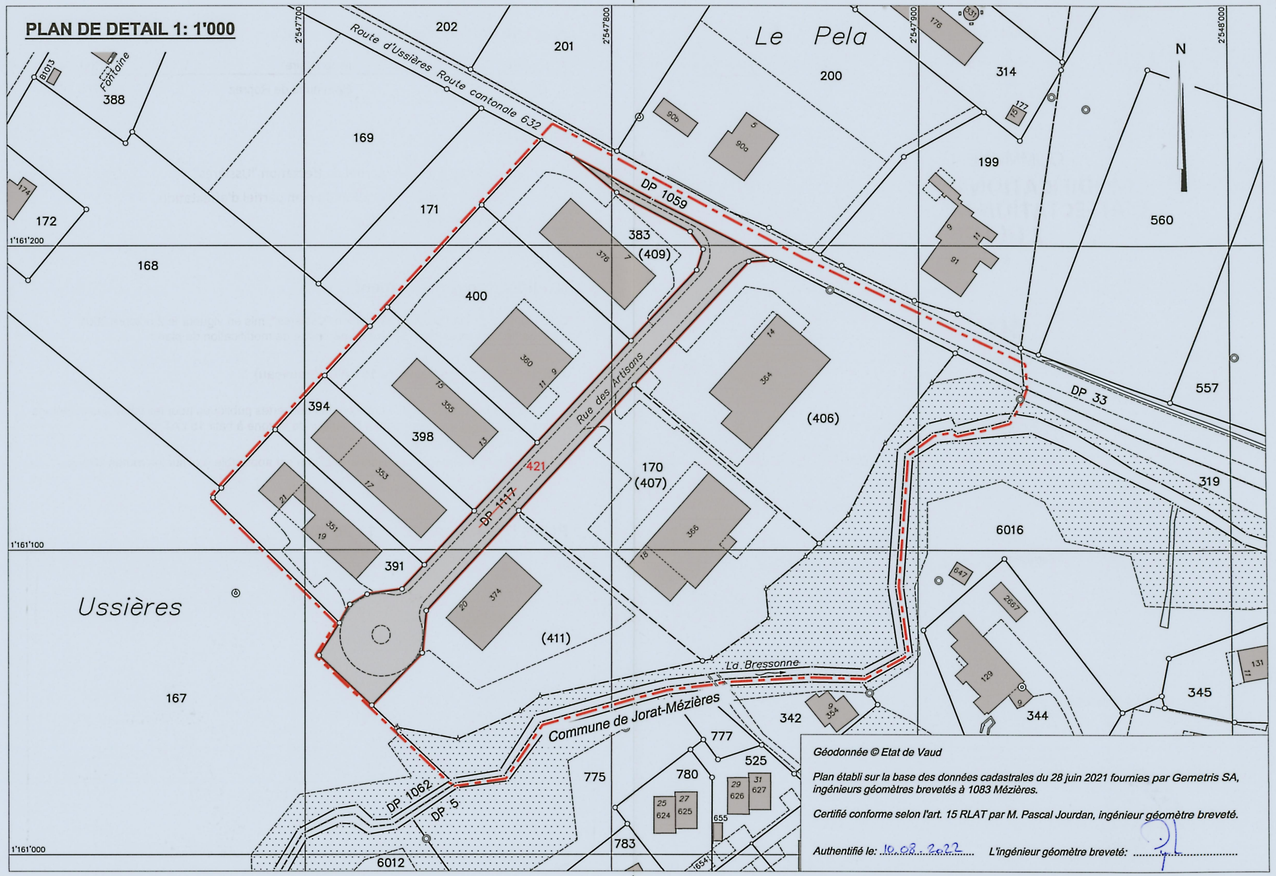
[1] Cette zone est destinée à la création des dessertes publiques pour les véhicules et piétons ainsi que pour le stationnement à l'intérieur de la zone à bâtir 15 LAT.

[2] La législation relative à la desserte publique est applicable (Loi sur les routes LRou).

## PLAN D'ENSEMBLE 1 : 25'000




## PLAN DE DETAIL 1: 1'000




*Géodonnée © Etat de Vaud*

*Plan établi sur la base des données cadastrales du 28 juin 2021 fournies par Gemetris SA, ingénieurs géomètres brevetés à 1083 Mézières.*

*Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par M. Pascal Jourdan, ingénieur géomètre breveté.*

*Authentifié le:* 10.08.2022 *L'ingénieur géomètre breveté:* .....